PROJET DE DÉPLOIEMENT DE L'INTERNET À HAUT DÉBIT

Principales étapes

- Afin d'être prête à déposer un projet dans le cadre de programmes actuels ou à venir des gouvernements fédéral et provincial pour le déploiement d'internet à haut débit, la MRC a entamé, en janvier 2019, un processus visant à se positionner dans ce dossier.

- Accompagnée par un expert dans ce domaine, la MRC a tenu, au cours des derniers mois, des rencontres avec les élus afin de définir les principes fondateurs du futur réseau d'internet à haut débit sur le territoire.

- Un exercice de caractérisation du territoire a été réalisé, afin de déterminer la couverture en internet à haut débit (secteurs et édifices mal desservis ou non desservis).

- Avec l'aide du consultant, un cahier de charges a été préparé, afin de permettre de comparer de manière rigoureuse la qualité des propositions à recevoir. À la fin du mois d'août 2019, ce cahier de charges a été soumis aux 5 entreprises de télécommunication ayant manifesté leur intérêt à desservir le territoire.

- La démarche a été menée auprès de 5 entreprises de télécommunication ayant manifesté un intérêt à desservir la MRC en internet à haut débit, soit Bell, Civimétix, COGECO, le Groupe Déry et Vidéotron.

- Les 5 entreprises ont présenté une proposition.

- Une analyse rigoureuse des dossiers a été réalisée, en fonction des principes fondateurs établis et des critères fournis aux entreprises.

- Au terme de ce processus, il a été déterminé que l'entreprise Vidéotron a déposé la proposition correspondant le mieux aux critères établis :

    - Toutes les résidences du territoire mal desservies ou non desservies sont visées par le projet;
    - La technologie « fiber to the home » (FTTH) sera déployée;
    - Le projet est à coût nul pour les municipalités.

- La MRC a négocié une entente avec l'entreprise Vidéotron, afin que l'entreprise puisse déposer des demandes d'aide financière dans le cadre des programmes actuels et à venir des gouvernements et du CRTC avec l'appui de la MRC.
- Vidéotron a déposé des demandes d'aide financière aux divers programmes en cours.
- Pour le programme Régions Branchées dont les résultats ont été connus en mai 2020, avec le résultat suivant :

MRC de Memphrémagog	**Fournisseur / Demandeur**	**Nombre de foyers estimé***
Régions branchées, Québec haut débit	Bell Canada	235
Régions branchées, Québec haut débit	Câble Axion	2 135
Régions branchées, Québec haut débit	Vidéotron	870
	TOTAL ESTIMÉ	**3 040**

** Nombre de foyers estimé : Au cours des prochaines semaines, le MEI négociera les conventions de travaux avec les fournisseurs retenus. Le tracé détaillé du déploiement sera alors confirmé. Le nombre de foyers pourrait être ajusté, possiblement à la hausse.*

- Bien que la MRC n'ait appuyé que Vidéotron, le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) a jugé préférable de partager, entre 3 entreprises, l'aide financière accordée tel que montré ci-dessus.
- Les négociations seraient terminées entre le MEI et les trois entreprises (et les ententes sur le point d'être signées).
- Les cartes définitives des territoires desservies et les adresses devraient être connues vers la mi-janvier nous dit-on.